COMMENTAIRE SUR LE **FPG DE RÉPARTITION DE L'ACTIF DE L'EMPIRE VIE**

Revue de 2023 du FPG de répartition de l'actif de l'Empire Vie

FUNDGRADE A+® [2]
ATTEINT POUR L'ANNÉE 2023

GREG CHAN, CFA
Gestionnaire principal de portefeuille

ASHLEY MISQUITTA, CFA
Gestionnaire principal de portefeuille et stratège des placements

À l'aube de la nouvelle année, nous avons voulu récapituler quelques-uns des faits marquants qui ont fait de 2023 une année très riche en évènements, tant pour les marchés boursiers que pour les marchés obligataires. Les marchés boursiers mondiaux ont connu un fort rebond après leur performance médiocre de 2022, l'indice MSCI Monde ayant progressé de 23,8 % au 31 décembre 2023. L'indice composé S&P/TSX est resté à la traîne, mais a tout de même terminé l'année à 11,8 %[1], et l'indice des obligations universelles FTSE Canada était en hausse de 6,7 % au 31 décembre 2023, après deux années de baisse. Durant cette période, les liquidités ont fait figure de « valeur refuge », offrant des rendements attrayants par rapport au risque associé, en hausse d'environ 5 %.

Principaux évènements de l'année 2023

- La vigueur de l'emploi et des dépenses de consommation ainsi que l'augmentation de l'inflation ont conduit les banques centrales partout dans le monde à poursuivre le resserrement de leur politique monétaire. La Banque du Canada a relevé ses taux d'intérêt 10 fois depuis mars 2022, portant le taux de financement à un jour à 5 %, contre 0,25 % au début du cycle de hausse. De même, la Réserve fédérale américaine a relevé ses taux d'intérêt 11 fois depuis mars 2022, portant le taux cible des fonds fédéraux à 5,25 %-5,5 %, contre 0-0,25 % au début du cycle de hausse.
- Comme nous l'avions prévu, l'inflation a eu tendance à diminuer tout au long de l'année dans la plupart des pays développés. Toutefois, elle reste supérieure aux cibles d'inflation de la plupart des banques centrales.
- Grâce à la résilience de l'économie, les attentes d'un « atterrissage en douceur » ont renforcé l'enthousiasme des investisseurs, entraînant un changement de sentiment qui a fait augmenter les multiples du marché des actions, ce qui a conduit à des valorisations plus élevées et à une forte performance des actions mondiales.
- L'indice S&P 500 a été très performant, en grande partie grâce à plusieurs valeurs technologiques de croissance surnommées les « sept magnifiques », à savoir Apple, Microsoft, Nvidia, Amazon, Meta (Facebook), Tesla et Alphabet (Google). Ces valeurs représentaient environ 60 % des gains de l'indice S&P 500 au 31 décembre 2023.

[1] L'indice MSCI Monde et l'indice composé S&P/TSX présentent des rendements totaux en dollars canadiens.

Rendements des indices en 2023

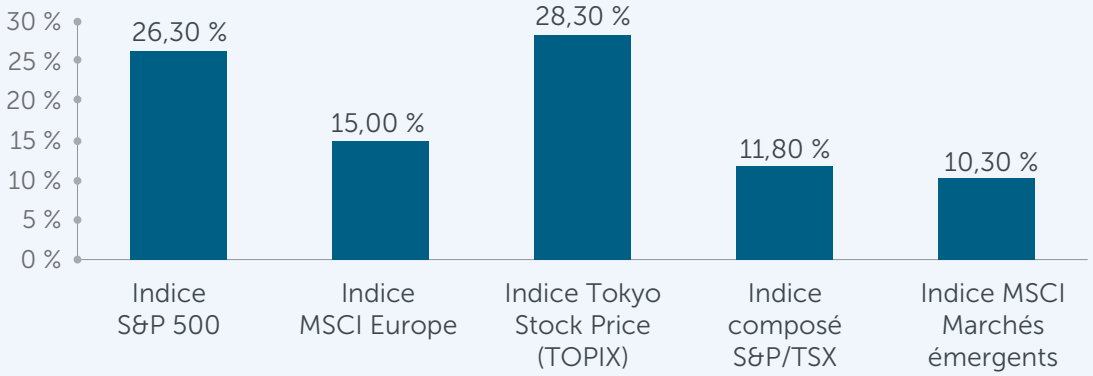

Source : Morningstar Research Inc., au 31 décembre 2023. Les rendements sont présentés en monnaie locale. L'indice MSCI Marchés émergents est présenté en monnaie locale afin d'éliminer l'incidence des fluctuations du change.

Rendements du FPG de répartition de l'actif de l'Empire Vie

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	15 ans	Depuis la création
FPG de répartition de l'actif de l'Empire Vie - cat. A	7,2 %	3,9 %	5,2 %	4,5 %	5,8 %	5,0 %
Catégorie Morningstar des fonds équilibrés tactiques du secteur de l'assurance au Canada	8,2 %	1,9 %	4,2 %	3,0 %	4,6 %	s. o.
Classement par quartile	3	1	2	1	1	s. o.
Nombre de fonds dans la catégorie	192	184	181	72	33	s. o.

Source : Morningstar Research Inc., au 31 décembre 2023. Les rendements indiqués sont ceux du fonds de catégorie A, qui n'est plus offerts aux nouveaux investisseurs. Rendements annuels composés : Tous les rendements sont des taux de rendement annuels composés et sont calculés déduction faite des charges et des frais de gestion et d'administration. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. La date de création du fonds est le 2 mai 1994.

Le fonds a produit des rendements positifs en 2023, mais a légèrement moins bien fait que ses pairs, principalement en raison d'une sous-pondération globale des actions (surpondération des obligations) et d'une surpondération des actions canadiennes, où l'indice composé S&P/TSX a été à la traîne de la plupart des grands indices mondiaux. Par exemple, l'indice MSCI Monde a progressé de 23,8 %, contre 11,8 % pour l'indice composé S&P/TSX.

Sur un horizon à long terme, le FPG de répartition de l'actif de l'Empire Vie a constamment surpassé ses pairs.

Sur une période de deux ans, le fonds s'est très bien comporté. Nous pensons que c'est particulièrement important, car c'était le début de l'environnement sans risque pour les marchés de titres à revenu fixe et d'actions, alors que la Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada ont commencé leurs hausses historiques des taux d'intérêt en mars 2022. Le fonds a gagné 0,2 % sur deux ans, comparativement à -2,1 % pour la moyenne de la catégorie Morningstar des fonds équilibrés tactiques du secteur de l'assurance au Canada (au 31 décembre 2023).

En 2022, nous avons positionné notre portefeuille en pensant qu'une inflation élevée entraînerait une hausse des taux d'intérêt. Toutefois, l'ampleur de la rigidité de l'inflation en a surpris plusieurs, nous y compris. La duration de notre portefeuille obligataire était plus courte que celle de son indice de référence. En général, les obligations à duration plus longue sont moins performantes dans un contexte de hausses des taux d'intérêt. Nous avons également orienté notre portefeuille d'actions vers des actions/marchés de valeur, qui ont tendance à surpasser les actions/marchés de croissance dans un contexte de hausses des taux d'intérêt. Les actions de croissance ont tendance à réaliser une part plus importante de leurs bénéfices en flux de trésorerie sur un horizon temporel plus long, ce qui les rend sensibles à une hausse des taux d'intérêt, ce qui se traduira par une valeur intrinsèque plus faible.

Décisions tactiques de répartition de l'actif en 2023

En 2023, nous avons pris plusieurs décisions tactiques qui ont amélioré la performance du fonds, notamment :

- **Une augmentation de la duration des obligations du fonds : de 5,7 ans au début de l'année à 7 ans au 31 décembre 2023.** Alors que les banques centrales semblent approcher de la fin de leur cycle de hausse des taux et que les données économiques commencent à montrer des signes de décélération, nous pensons que l'augmentation de la duration des obligations du fonds est un moyen d'accroître l'exposition à une catégorie d'actifs qui devrait connaître un rendement supérieur dans un environnement où les investisseurs affichent un moindre appétit pour le risque.
- **Une réduction de l'exposition du fonds aux actions canadiennes d'environ 39 % au début de l'année à environ 31 % au 31 décembre 2023.** Cette décision s'explique par le fait que nous pensons qu'un ralentissement macroéconomique sera probablement désavantageux pour le marché canadien, qui est cyclique et basé sur les matières premières. Nous pensons que les secteurs des services financiers et de l'énergie, qui représentent environ la moitié de l'indice composé S&P/TSX, seront particulièrement touchés. Malgré la réduction de l'allocation, nous maintenons une surpondération en actions canadiennes, qui représentaient près de 59 % de notre exposition globale aux actions au 31 décembre 2023, contre 69 % au début de l'année. Nous pensons que le marché canadien est attrayant du point de vue de la valorisation, en particulier par rapport à la plupart des autres grands indices mondiaux.
- **Inclusion d'une légère exposition au FPG de croissance mondiale de l'Empire Vie.** Historiquement, ni les styles de placement axés sur la croissance ni ceux axés sur la valeur n'ont régulièrement surpassé l'autre. Au contraire, il y a des périodes où la croissance a été favorisée (p. ex., 2022) alors que la valeur a connu un rendement inférieur (p. ex., 2023) et vice versa. L'ajout d'une exposition à la croissance dans un portefeuille fortement axé sur la valeur peut être utile du point de vue de la diversification.

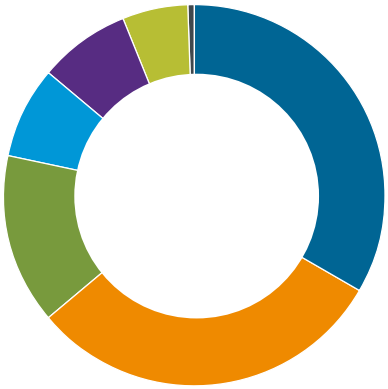

Répartition de l'actif

- Obligations canadiennes 32,8 %
- Actions canadiennes 31,1 %
- Actions américaines 14,6 %
- Obligations américaines 8,0 %
- Actions internationales 7,8 %
- Trésorerie et équivalents de trésorerie 5,6 %
- Obligations internationales 0,4 %

Au 31 décembre 2023. Source : Placements Empire Vie Inc.

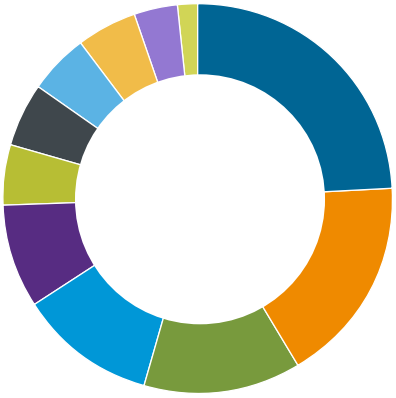

Répartition sectorielle des actions

- Services financiers 24,3 %
- Secteur industriel 17,3 %
- Technologies de l'information 12,9 %
- Énergie 11,5 %
- Biens de consommation cyclique 8,4 %
- Matières premières 5,2 %
- Biens de consommation de base 5,1 %
- Services de communication 5,1 %
- Soins de santé 4,9 %
- Services publics 3,6 %
- Immobilier 1,7 %

Au 31 décembre 2023. Source : Placements Empire Vie Inc.

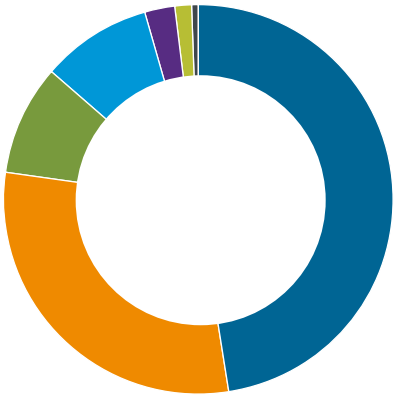

Répartition sectorielle des obligations

- Obligations de sociétés de première qualité 42,8 %
- Obligations d'État fédérales 27,0 %
- Obligations d'État provinciales 18,1 %
- Obligations de sociétés à rendement élevé 8,2 %
- Obligations à taux variable 2,4 %
- Actions privilégiées 1,1 %
- Obligations convertibles 0,5 %

Au 31 décembre 2023. Source : Placements Empire Vie Inc.

Perspectives : la prudence reste de mise à l'aube de 2024

Nous maintenons la répartition prudente du fonds en actions, qui se situe actuellement à 53,5 %. Ce pourcentage est inférieur à la fourchette cible de 55 à 65 %. Une combinaison de facteurs nous porte à croire que le rapport risque-récompense est légèrement biaisé à la baisse, comme les signes d'un ralentissement macroéconomique, la forte performance de 2023 et ce que nous considérons comme des valorisations justes. Ces observations nous ont également amenés à augmenter la duration dans notre répartition en obligations du fonds.

Comme toujours, nous surveillons constamment les indicateurs prévisionnels afin d'éclairer notre point de vue sur le positionnement du portefeuille. Par exemple, nous avons récemment effectué un mouvement tactique à court terme dans le portefeuille en ajoutant une exposition modeste (inférieure à 5 %) au FPG de croissance mondiale de l'Empire Vie à la mi-octobre. Cette décision a été suivie d'une réduction tactique proportionnelle de notre exposition aux actions canadiennes après une forte reprise des marchés boursiers en novembre, qui a profité à l'indice MSCI Monde. Bien que nous adoptions généralement une perspective à plus long terme pour nos mouvements tactiques, nous avons estimé qu'une hausse de 8,3 % de l'indice MSCI Monde en un mois, contre 7,5 % pour l'indice composé S&P/TSX au cours de la même période, justifiait une action plus décisive.

En conclusion, notre approche d'équipe dans la gestion du FPG de répartition de l'actif de l'Empire Vie continue de bien servir nos investisseurs et investisseuses, car les décisions de placement sont envisagées sous plusieurs angles. Nous nous réunissons régulièrement pour discuter des grands thèmes qui influencent les marchés et le positionnement des portefeuilles. Nous tirons parti de l'expertise de notre équipe pour prendre des décisions éclairées qui s'appuient sur des recherches rigoureuses et détaillées dans différents secteurs, régions et catégories d'actifs.

Communiquez avec nous pour en savoir plus sur le FPG de répartition de l'actif de l'Empire Vie.

Ce document comprend de l'information prospective fondée sur l'opinion et le point de vue de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie et de Placements Empire Vie Inc. à la date indiquée et peut changer sans préavis. Cette information ne doit pas être considérée comme une recommandation d'acheter ou de vendre ni comme un avis en matière de placements ou des conseils fiscaux ou juridiques. L'information contenue dans le présent document a été obtenue auprès de sources tierces jugées fiables, mais la société ne peut en garantir l'exactitude. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie et ses sociétés affiliées ne donnent aucune garantie ni ne font aucune représentation quant à l'utilisation ou aux résultats de l'utilisation de l'information contenue dans le présent document en matière de justesse, de précision, d'actualité, de fiabilité ou autres, et déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de dommages découlant de son utilisation.

Placements Empire Vie Inc. est le gestionnaire de portefeuille de certains des fonds distincts de l'Empire Vie et une filiale en propriété exclusive de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

La brochure documentaire du produit considéré décrit les principales caractéristiques de chaque contrat individuel à capital variable. **Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du ou de la titulaire du contrat, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.** Veuillez lire la brochure documentaire, le contrat et l'aperçu du fonds avant d'investir. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs.

© 2023 Morningstar Research Inc. Tous droits réservés. Les données du présent document : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu, (2) ne peuvent être reproduites ni distribuées et (3) ne sont pas réputées comme étant exactes, complètes ou à jour. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables de tout dommage ou de toute perte découlant de l'utilisation de ces données.

Sauf mention contraire, les données du marché ont été obtenues auprès de Morningstar Research Inc.

[2] FundGrade A+® est utilisé avec l'autorisation de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les trophées annuels FundGrade A+® sont décernés par Fundata Canada Inc. pour reconnaître les « meilleurs des meilleurs » parmi les fonds de placement canadiens. La notation FundGrade A+® est complémentaire aux notes mensuelles FundGrade et est calculée à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur performance ajustée au risque, mesurée par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. La note pour chaque ratio est calculée individuellement, couvrant toutes les périodes de 2 à 10 ans. Les notes sont ensuite pondérées de manière égale dans le calcul de la note FundGrade mensuelle. Les fonds compris dans la tranche de 10 % des fonds les mieux notés obtiennent la note A, les fonds compris dans la tranche de 20 % des fonds suivants la note B, les fonds compris dans la tranche de 40 % des fonds suivants la note C, les fonds compris dans la tranche de 20 % des fonds suivants la note D et les fonds compris dans la tranche de 10 % des fonds les moins bien notés la note E. Pour être admissible, un fonds doit avoir reçu une note FundGrade chaque mois de l'année précédente. La notation FundGrade A+® utilise un calcul de type « moyenne pondérée cumulative » (MPC), où chaque note FundGrade mensuelle de « A » à « E » reçoit une note de 4 à 0, respectivement. La note moyenne d'un fonds pour l'année détermine sa MPC. Tout fonds ayant obtenu une MPC de 3,5 ou plus se voit attribuer un trophée FundGrade A+®. Pour plus d'information, consultez le www.FundGradeAwards.com.

Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données des présentes, mais n'en garantit pas l'exactitude.

MD Marque déposée de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est, Kingston ON K7L 3A8 • 1 877 548-1881 • info@empire.ca • empire.ca

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité[MD]

Placements EmpireVie[MD] | Empire Vie[MD]

INV-1482950-FR-02/24